



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1060
29 November 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

933^e séance plénière
PC Journal n° 933, point 10 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1060
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DE L'OSCE À EREVAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Erevan jusqu'au
31 décembre 2013.